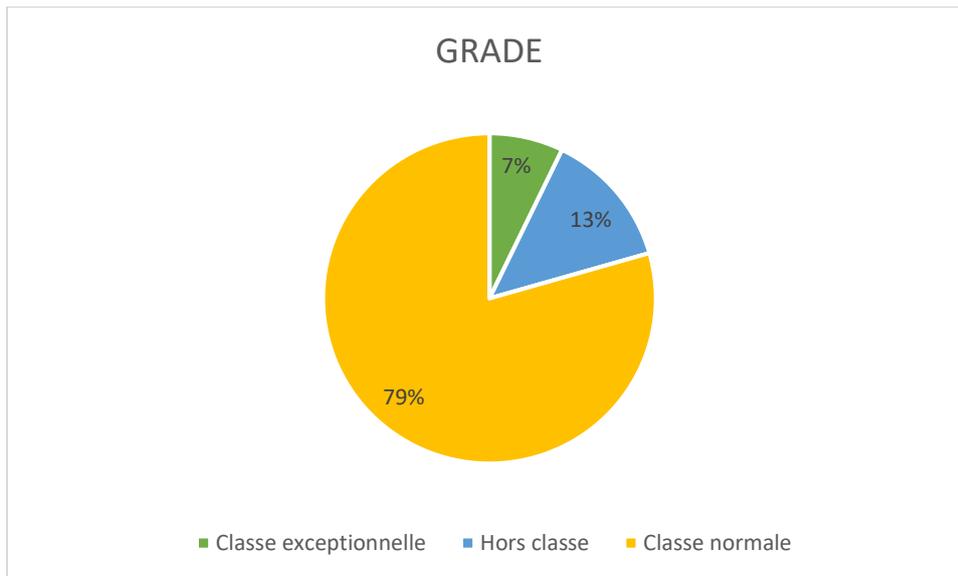


Résultats de l'enquête sur le soutien au collège par des enseignants du premier degré

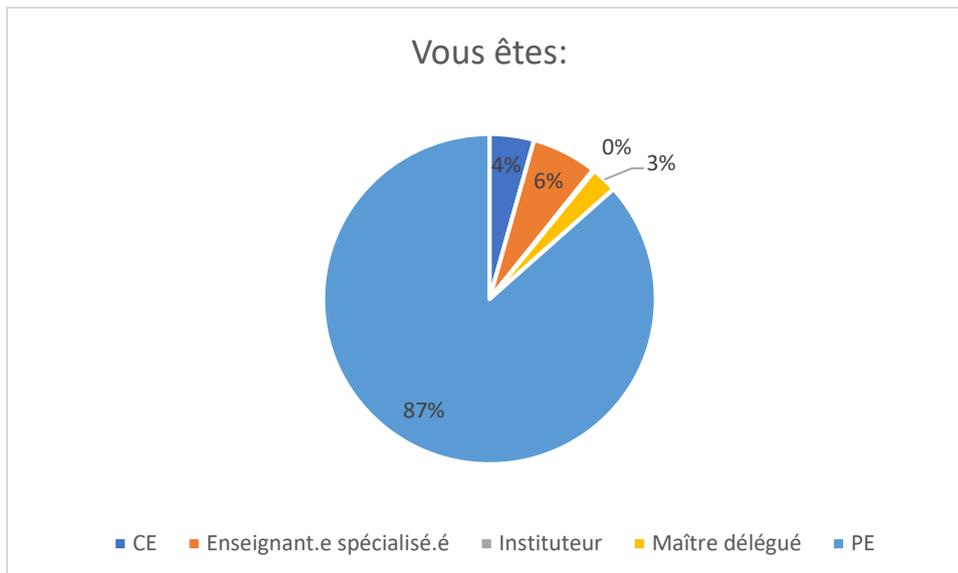
L'enquête, lancée le 9 février auprès des enseignants du premier degré concernant le dispositif de soutien au collège, a recueilli 1 225 réponses après un mois.

Profil des participants

Grade



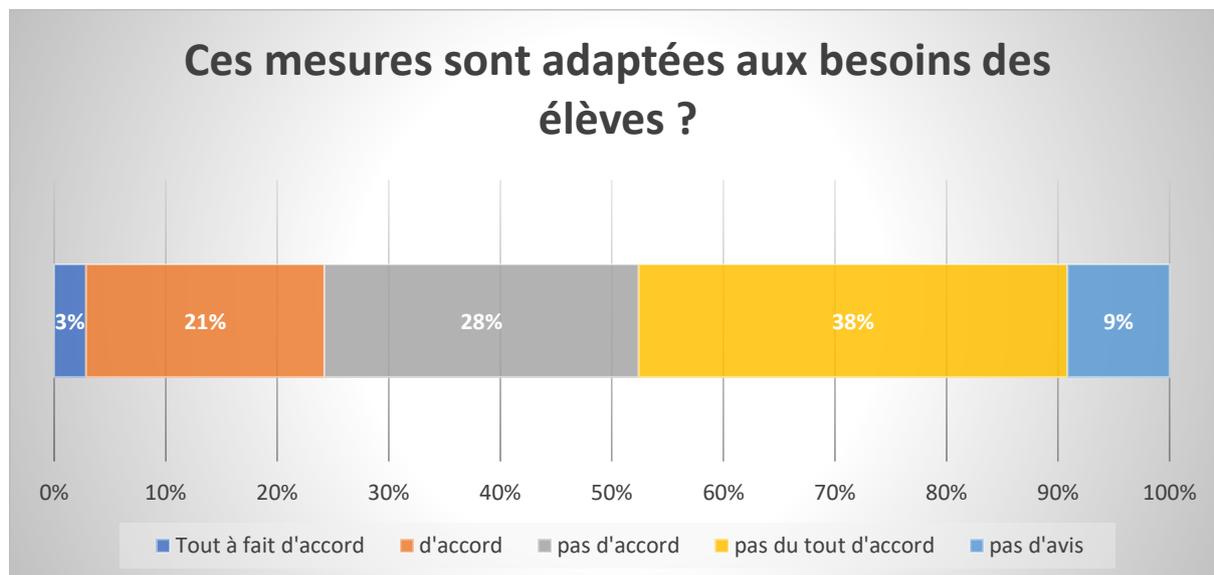
Corps



Cette enquête consistait en deux questions et laissait la possibilité de commentaires pour expliciter son avis.

Ces mesures sont-elles adaptées aux besoins des élèves ?

Près de 66 % des enseignants ayant répondu au questionnaire considèrent que les mesures proposées ne sont pas adaptées aux besoins des élèves.



Celles et ceux qui ont répondu « *pas d'accord* » ou « *pas du tout d'accord* » sont très nombreux à refuser de réaliser cette heure qui serait inutile, puisqu'elle serait déconnectée du travail fait en classe et pas effectuée par un professeur de collègue. « *Comment aider des élèves à travailler alors que l'on ne les connaît pas, et que l'on n'a aucune idée des besoins ?* »

En primaire, une heure d'APC (Activités pédagogiques complémentaires) est réalisée une fois par semaine : la mesure annoncée tend-elle à prouver que les APC sont inefficaces, voire inutiles ? Les professeurs des écoles réclament des moyens supplémentaires tant humains, que financiers, des classes dédoublées, des enseignants supplémentaires, des personnels AESH, des orthophonistes, des psychologues scolaires en nombre, pour réduire les temps d'attente et travailler ensemble pour le bien-être des élèves et leur réussite. L'Éducation nationale est à l'origine de la casse de l'école en supprimant des postes, en fermant des classes, en n'ouvrant pas des réseaux d'aide en nombre suffisant. Le ministère de la Santé, quant à lui, est responsable des pénuries de spécialistes comme les orthophonistes, les psychomotriciens, les pédopsychiatres, indispensables à l'accompagnement des élèves en difficulté et porteurs de troubles ou d'un handicap.

Enfin, les enseignants se demandent à quel moment ils pourraient réaliser cette heure. L'enquête met en évidence leur mal-être, leur fatigue, la surcharge de travail demandée par le ministère. « *Faire toujours plus avec moins de moyens, et cela, gratuitement.* »

Concernant les 24 % qui ont répondu qu'ils étaient « *tout à fait d'accord* » ou « *d'accord* », ils considèrent ces mesures comme plutôt adaptées, car elles vont permettre de créer du lien entre l'école et le collège. Elles donneront la possibilité de répondre aux besoins de soutien qu'ont les élèves en difficulté, d'approfondissement et d'apprentissage de méthodes de travail. Sur ce temps pourront être proposées des activités de différenciation, des travaux de groupe pour asseoir les acquis et rattraper ou réduire les inégalités entre les élèves. Ces collègues demandent, car cela ne se fait

que trop rarement, des temps de concertation, de travail en commun avec les professeurs du collège, puisque la 6^e est la dernière classe du cycle 3.

Cependant, ces mesures ne pourront être une réussite que si les effectifs sont réduits en classe et si la rémunération est effective. Certains regrettent que ces heures ne soient pas réalisées uniquement par les professeurs de collège.

9 % ont répondu qu'ils étaient « sans avis », car ils n'ont pas les connaissances nécessaires sur les modalités de la réforme ou les besoins des élèves de 6^e ou encore le cycle 3. Toutefois, ils rappellent que les enseignants du primaire sont confrontés à une surcharge de travail et à des salaires bas. Ils soulignent qu'ils ne sont pas formés pour enseigner au collège. Ils précisent encore que la réforme ne résout pas les problèmes de fond et qu'elle ne servira à rien.

Seriez-vous volontaire pour y participer ?

87 % des enseignants interrogés ne veulent pas assurer cette heure de soutien au collège.



Les principales raisons évoquées sont la charge de travail déjà importante et les contraintes d'emploi du temps. Les enseignants estiment qu'ils ont déjà beaucoup de travail dans leurs classes, des obligations de service largement dépassées avec des heures qui ne sont ni reconnues ni rémunérées. Ils se sentent submergés, épuisés et découragés : les tâches se multiplient sans reconnaissance, les classes sont surchargées et de plus en plus d'élèves ont des besoins éducatifs particuliers, sans qu'ils bénéficient de moyens et d'aides supplémentaires.

L'éloignement du collège est également un obstacle, en raison des trajets supplémentaires dans un emploi du temps déjà saturé. Les enseignants soulignent également le fait que cette heure de soutien nécessiterait en réalité trois heures de travail, si l'on compte la préparation et la concertation avec les collègues du collège. Ce serait donc des heures en plus non rémunérées, dans un emploi du temps qui empiète déjà sur leur vie personnelle. Enfin, ils estiment que ce n'est pas aux

enseignants du primaire d'assurer cette heure de soutien et qu'il faudrait agir avant la sixième. De nombreuses personnes interrogées ont exprimé leur indignation face à cette demande supplémentaire. Être sollicitées pour faire davantage, malgré une surcharge de travail importante, génère chez elles le sentiment d'être méprisées.

Seuls 10 % des enseignants déclarent être prêts à assurer l'heure de soutien en collège. La rémunération apparaît comme le premier argument avancé, tandis que le développement de liens plus étroits entre les enseignants de l'école et ceux du collège ainsi que l'amélioration de la collaboration constituent le second. Il est également important de noter que certains enseignants sont motivés par le désir d'aider les élèves et que d'autres sont intéressés par l'opportunité de travailler dans le second degré. Cependant, la question du temps et de la charge de travail sont des aspects importants à prendre en compte. Certains signalent qu'ils pourraient être intéressés par cette heure de soutien, mais seulement si cela ne représente pas une surcharge de travail. D'autres ont exprimé le souhait de remplacer certaines tâches qu'ils effectuent actuellement en primaire et suggéré des compensations ou des pondérations pour équilibrer la charge de travail.

Il est intéressant de noter que les enseignants spécialisés ont exprimé un intérêt particulier pour cette proposition, étant donné leur expérience et leur formation dans des domaines spécifiques.

Les personnes interrogées qui ont répondu « **sans avis** » (3 %) ont indiqué que les modalités de l'heure de soutien manquaient de clarté et qu'il était difficile de se prononcer sur la question. Elles ont de plus souligné que le manque de temps constituait un frein à leur participation éventuelle et suggéré que la mise en place de l'heure de soutien devrait être confiée aux professeurs de collège, dont l'expérience était plus appropriée pour s'occuper des élèves dans ce cadre. Elles ont également recommandé une concertation entre les enseignants de l'école et ceux du collège pour définir les modalités et les conditions de cette heure de soutien.

Au final, qu'elles soient d'accord, pas d'accord ou sans avis, les personnes interrogées ont exprimé leurs craintes quant au manque de reconnaissance de leur travail et au salaire peu satisfaisant. Elles souhaitent que leur travail soit reconnu à sa juste valeur et que leur rémunération tienne compte de l'ensemble des tâches effectuées.